

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire 34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr. Autres départements.. 7 fr. 14 fr. 26 fr. Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur 34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces de journal sont reçues exclusivement : A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Copfort et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble. PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la Bourse.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE DIMANCHE 22 MAI CANTON DE NEUVILLE

SCRUTIN DE BALLOTAGE

Candidat du Comité de l'Union des Républicains radicaux du Rhône.

F. CHASSAGNIEUX

Membre de la Délégation cantonale. Président de la Bibliothèque de Fontaines-sur-Saône.

ELECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DIMANCHE 22 MAI IIIe ARRONDISSEMENT DE LYON

SCRUTIN DE BALLOTAGE

Candidat radical-socialiste ODDOUX

Ancien Conseiller municipal, Président de la Chambre syndicale des maçons

ELECTION LÉGISLATIVE DE L'ISÈRE DU 22 MAI 1887

Candidat des Comités et des groupes radicaux de l'Isère

Edgar MONTEIL

Publiciste, syndic des journalistes républicains français, chevalier de la Légion d'honneur, ex-conseiller municipal de Paris, ex-conseiller général de la Seine, membre de la commission supérieure de l'Exposition de 1889, à Thouray, arrondissement de Saint-Marcellin.

LA CRISE

Le ministère est tombé : c'était prévu. A vouloir imposer à la Chambre M. Dauphin et son budget, M. Goblet jouait gros jeu, et lui seul pouvait s'étonner de n'avoir pas gagné la partie. Aussi bien, même parmi ceux qui ont cru devoir voter pour le ministère, tous les députés étaient unanimes à blâmer l'incroyable obstination de M. le président du Conseil. En arrivant au pouvoir, M. Goblet nous avait promis la réforme administrative et la réforme budgétaire ; et nous donnait quoi : un budget en augmentation de 60 millions sur le budget de 1887 et une réforme administrative limitée à la suppression d'une soixantaine de sous-préfets. C'était pour tout le monde insuffisant ; et si beaucoup de nos amis, et des plus fermes, se sont séparés de nous sur cette question, s'ils ont donné leurs voix au minis-

tère, c'est que les amis du président du Conseil, c'est que les journaux à sa dévotion avaient habilement joué du spectre opportuniste, c'est que des radicaux en grand nombre se sont effrayés d'un piège qui leur semblait tendu. Mais au fond de tous les esprits, la conviction était la même : le ministère Goblet était devenu impossible ; sa chute n'était plus qu'une question de temps.

Maintenant, qu'advient-il ? Quel ministère nous est réservé ? Nous le saurons bientôt. Mais, dès à présent, il est certain que seul un ministère pourra vivre qui se décidera à marcher de l'avant. Quant à croire qu'un Cabinet pourrait se constituer avec les débris de l'ancienne majorité ferryste, c'est là une hypothèse que rien ne justifie et ce serait de toute façon une expérience qui ne durerait pas longtemps.

Ce n'est point la partie radicale du Cabinet qui est atteinte par le vote d'hier, c'est la fraction modérée, celle qui s'opposait aux réformes, celle qui se refusait à des économies. Surtout, qu'on y songe ! un homme doit rester inviolable au poste d'honneur où la confiance du pays l'a placé, c'est le ministre de la guerre, c'est le général Boulanger. Celui-là, le pays ne comprendrait pas qu'on y touchât et si les hommes politiques, auxquels s'adressera le Président de la République, étaient assez mal inspirés pour essayer de s'en défaire, la Chambre ne le souffrirait certainement pas.

En tout cas la solution est très nette et il importe qu'elle ne soit pas faussée. « Il n'y a pas d'économies possibles dans le budget, il n'y a pas de réformes possibles dans cette Chambre », disait hier M. Goblet. C'est sur cette parole qu'il est tombé, La Chambre ne pouvait pas laisser ainsi affirmer son impuissance, sans qu'une épreuve au moins ait été tentée. Il faut, et c'est la solution nécessaire de la crise, qu'un ministère résolu réformateur soit formé, il faut qu'il se présente devant la Chambre avec un programme précis, avec des solutions conformes aux aspirations démocratiques du pays. Ou nous nous trompons fort, ou la majorité républicaine suivra ce ministère, parce qu'elle est, en somme, en dépit de certaines défaillances, sincèrement désireuse de faire les réformes promises et longtemps attendues. Que si, au contraire, notre espoir était trompé, si la Chambre laissait éclater son impuissance, il ne

resterait plus qu'à en appeler au pays. Le dilemme se pose de la façon la plus claire : ou des réformes ou la dissolution.

JULIEN SIMYAN.

LETTRE DE PARIS

Paris, 19 mai.

Voilà le cabinet Goblet renversé ; c'était, paraît-il, le vingt-huitième ministère formé depuis 1871. S'il est des gens que l'événement a surpris, à coup sûr, les lecteurs de la Tribune ne sont pas du nombre. Depuis le commencement du conflit, il n'est pas de jour où, dans ce journal, le vote de défiance émis hier n'ait été annoncé. D'après la tournure que prenait le différend qui avait surgi entre le gouvernement et la commission, il était, d'ailleurs, facile de prévoir que la Chambre, prise pour arbitre, se prononcerait contre le ministère. Sauf la Gauche radicale, tous les groupes parlementaires s'étaient, en effet, déclarés pour le renvoi du budget au ministre des finances.

La chute de MM. Goblet et Dauphin était donc inévitable, et l'on ne peut s'étonner que s'en soit formé : c'est que la majorité qui s'est formée contre eux n'ait pas été plus considérable. Pour ma part, l'issue du conflit ne m'a jamais paru douteuse, et, dans toutes les lettres que j'ai adressées à la Tribune durant les huit derniers jours, j'ai énuméré les raisons qui me faisaient considérer comme certaine l'ouverture d'une crise ministérielle à bref délai.

Il s'agit maintenant de trouver des successeurs aux ministres démissionnaires. Déjà les opportunistes s'agitent désespérément ; ils comptent bien happer les portefeuilles vacants et leur combinaison est toute prête. Mais on peut douter que le président de la République se soit disposé à confier le pouvoir à son grand ami M. de Freycinet, compliqué d'un Raynal et aggravé d'un Waldeck. M. Goblet tombe pour avoir continué la politique incertaine et flottante du cabinet dont il avait recueilli l'héritage ; il est donc tout à fait impossible de rappeler aux affaires précisément le chef de ce même cabinet. Faire succéder Freycinet à Goblet, après avoir donné Goblet pour remplaçant à Freycinet, constitue un petit jeu fort amusant peut-être, mais auquel la Chambre ne trouverait très probablement qu'un plaisir assez restreint.

Puis, quel programme de réformes pourrait apporter l'homme politique qui a mieux aimé quitter le pouvoir que de consentir à la suppression des sous-préfets ? La situation budgétaire est telle, que pour y remédier, une réorganisation totale, administrative et financière, est indispensable. Cette réorganisation, est-ce M. de Freycinet, est-ce le protecteur des sous-préfets qui l'entreprendra ? Le ministre qui hésitait devant une réduction de dépenses n'excédant pas 1,500,000 francs, pourrait-il et surtout voudrait-il appliquer le système d'économies rigoureuses auquel la Chambre vient de se rallier avec éclat ?

Ce n'est un mystère pour personne que M. Grévy verrait avec infiniment de plaisir M. de Freycinet revenir aux affaires. Mais les préférences personnelles du président de la République sont ici d'un intérêt très secondaire. Il faut, avant tout, former un ministère viable, qui ne soit pas exposé à être renversé quarante huit heures après s'être présenté devant les Chambres. Or, c'est évidemment le sort qui serait réservé au cabinet Freycinet-Raynal ; la crise à peine fermée se rouvrirait immédiatement.

Reste le ministère d'Extrême-Gauche la combinaison radicale, dont M. Clémenceau serait le chef tout désigné. A l'heure où je vous écris, aucun homme politique n'a encore été appelé à l'Élysée ; je ne saurais donc présumer les intentions du président de la République. Mais ce que je puis dire c'est que M. Clémenceau, au cas où la présidence du conseil lui serait offerte, ne se déroberait pas à ce qu'il considérerait comme l'accomplissement d'un devoir. Certes, dans les conjonctures où nous sommes, le pouvoir n'a rien d'attrayant ; lourd en sera le fardeau, et pénible l'exercice. Mais le leader de l'Extrême-Gauche comprend très bien qu'il n'est pas permis à un chef de parti de s'effacer lorsque l'occasion se présente pour lui de faire triompher les principes pour lesquels il a constamment combattu.

Toutefois, si M. Clémenceau accepte le pouvoir, c'est à la condition expresse qu'il aura ses idées franches, qu'il pourra affirmer son programme politique et le faire triompher. Le premier article de ce programme comporte, vous le savez, la séparation immédiate de l'Église et de l'État, laquelle aurait pour effet de procurer au Trésor une économie d'une quarantaine de millions. C'est sur ce point que porteront tout d'abord les négociations entre M. Clémenceau et l'Élysée ; et si le télégraphe annonce demain que le député du Var vient d'accepter définitivement la mission de former un cabinet, le Concordat, le culte subventionné, l'Église d'État, auront vécu.

Maurice RENAUD.

DÉPÊCHES DE « LA TRIBUNE »

Par Fil télégraphique spécial

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Le Général Boulanger

Paris, 19 mai. L'article de M. Henri Rochefort relatif au général Boulanger et démontrant la nécessité de son maintien au ministère de la guerre a produit une grande sensation à Paris.

Il est de plus en plus évident qu'il sera nécessaire de tenir compte du sera d'opinion qui se manifeste dans

le public en faveur de l'honorable général.

Voici un extrait de cet article du rédacteur en chef de l'Intransigeant qui a pour titre : Malheur aux traitres !

Comment ! on aurait patriotiquement dépensé millions sur millions pour la réfection de nos armes ; on aurait, à grand-peine, réveillé en France l'esprit de bravoure et de sacrifice ; et tous ces efforts seraient perdus, afin qu'un Raynal, qu'un Devès ou qu'un Ferry puissent refourer leurs doigts crochus dans nos coffres et dans nos affaires !

Et les politiciens qui ne voient pas plus haut que le plafond lumineux du Palais-Bourbon, s'imaginent que le peuple ne vomirait pas, avec toute sorte de haut-le-cœur, les drôles qui tenteraient de mettre leur cupidité et leur vénalité à la place de l'énergie et du désintéressement que personne n'a osé jusqu'ici contester à celui qui était hier ministre de la guerre, et qui ne peut manquer de l'être de nouveau demain.

Ce n'est pas seulement à Paris, c'est sur toute l'étendue du territoire français que le maintien du général Boulanger est réclamé à grands cris. Les incapacités qui nous gouvernent feront bien de se rappeler que le renvoi de Necker a été le prélude de la Révolution. Qu'on nous impose des emprunts forcés, qu'on nous dépouille et qu'on nous dévalise, passe encore ; voilà neuf siècles que nous y sommes habitués ; mais qu'on tendent les clefs de nos frontières à l'ennemi qui avec publiquement son intention de démembrer notre pays, non, nous ne le tolérerons pas, ne voulant ni les uns ni les autres être condamnés à parler allemand sur nos vieux jours.

Les députés qui s'associeraient au complot qui se trame contre le défenseur actuel de la patrie feront bien de revenir tout de suite à leurs chères études, car, aux prochaines élections, le suffrage universel se chargera de les y renvoyer sans remise et sans retour.

Paris, 19 mai.

Le général Boulanger a reçu de nombreux télégrammes émanant de plusieurs chambres de commerce, de nombreux maires et d'un grand nombre de conseils municipaux ou comités électoraux de différents points de la France.

Ces dépêches contiennent tous les témoignages de sympathie les plus vifs. De nombreux députés ont déposé leurs cartes.

Le comité républicain de Mézières se propose d'ouvrir une souscription nationale pour offrir une épée d'honneur au général Boulanger, s'il ne fait pas partie du nouveau cabinet.

Paris, 19 mai.

Les conseillers municipaux républicains de Saint-Germain-en-Laye viennent de signer, hors séance, la déclaration suivante : « La ville de Saint-Germain-en-Laye, ayant été cruellement éprouvée pendant l'occupation étrangère, « Les conseillers municipaux soussignés, agissant comme électeurs et « hors séance émettent le vœu que le « général Boulanger reste à la tête du « ministère de la guerre. »

(Suivent 16 signatures).

Paris, 19 mai.

L'adresse suivante vient d'être envoyée du Puy au général Boulanger : « Mon général, les événements ministériels qui sont venus nous surprendre au milieu de nos préparatifs

nous font un devoir de vous exprimer à nouveau notre profond désir de vous voir présider à notre troisième concours fédéral.

« Plus que jamais, la ville du Puy, qui est avant tout patriote, est prête à acclamer le ministre qui a su par son activité énergique inspirer à tous confiance dans le présent et certitude dans l'avenir. Nous y comptons, quoi qu'il arrive, et ce n'est ni les tourments parlementaires ni les éventualités ministérielles qui pourront modifier nos intentions et nos espérances. »

Signé :

ALLOT, maire du Puy ; JACOTIN, président, et MARCHESON, directeur du Concours.

Les Ministres démissionnaires

Paris, 19 mai.

Ce matin, les ministres démissionnaires se sont réunis au ministère de l'Intérieur. Les membres du dernier cabinet ont pris dans cette réunion la décision de ne signer aucun acte de gouvernement jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

L'Opinion publique

Paris, 19 mai

Plusieurs journaux du soir notamment la France, publient l'information suivante :

« Les députés que nous avons pu voir ont déjà reçu des renseignements circonstanciés sur l'état de l'opinion publique dans les départements.

« Il en résulte qu'un mouvement d'opinion très vif s'est déjà prononcé en faveur du maintien du général Boulanger et de MM. Granet et Lockroy, au ministère.

L'Attitude de M. Grévy.

Paris, 19 mai.

Dans l'entrevue que M. de Freycinet a eue avec M. Grévy, le Président de la République aurait conseillé au sénateur de la Seine de ne pas conserver le général Boulanger dans le cabinet qu'il serait appelé à constituer.

Nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves, quoique nous soyons absolument sûrs de la source de cette information, qui a produit la plus vive émotion dans le monde politique.

Cette attitude de M. Grévy est très sévèrement commentée.

MM. de Freycinet et Clémenceau

Paris, 19 mai.

M. de Freycinet a rendu visite à M. Clémenceau pour lui exposer son programme et lui demander s'il pouvait compter sur son concours.

M. Clémenceau a nettement refusé son concours et celui de ses amis, déclarant qu'un cabinet ayant un programme défini de réformes politiques et d'économies sérieuses pouvait seul rallier les membres de l'Extrême-Gauche.

On croit qu'en présence de cette hostilité du leader de l'Extrême-Gauche, M. de Freycinet renoncerait à constituer un cabinet.

Publication de LA TRIBUNE du 20 Mai 1887

GERMINAL

PAR ÉMILE ZOLA

SIXIÈME PARTIE

III

Brusquement, dans cette paix lourde des pièces trop chauffées, trois petits coups secs, tapés contre une vitre de la fenêtre, firent tourner la tête à Souvarine. Il se leva, il avait reconnu le signal dont plusieurs fois déjà Étienne s'était servi pour l'appeler, lorsqu'il le voyait du dehors fumant sa cigarette, assis à une table vide. Mais, avant que le machiniste eût gagné la porte, Rassenieur l'avait ouverte ; et, reconnaissant l'homme qui était là, dans la clarté de la fenêtre, il lui disait : — Est-ce que tu as peur que je ne te vende ?... Vous serez mieux pour causer ici que sur la route. Étienne entra. M. Rassenieur lui offrit poliment une choppa, qu'il refusa d'un geste. Le cabaretier ajouta : — Il y a longtemps que j'ai deviné où

tu te caches. Si j'étais un mouchard, comme tes amis le disent, je t'aurais depuis huit jours envoyé les gendarmes.

— Tu n'as pas besoin de te défendre, répondit le jeune homme ; je sais que tu n'as jamais mangé de ce pain-là.... On peut ne pas avoir les mêmes idées et s'estimer tout de même.

Et le silence régna de nouveau. Souvarine avait repris sa chaise, le dos à la muraille, les yeux perdus sur la fumée de sa cigarette ; mais ses doigts fébriles étaient agités d'une inquiétude, et les promenaient le long de ses genoux, cherchant le poil tiède de Pologne, absente ce soir-là ; et c'était un malaise inconscient, une chose qui lui manquait, sans qu'il sût au juste laquelle.

Assi de l'autre côté de la table, Étienne dit enfin :

— C'est demain que le travail reprend au Voreux. Les Belges sont arrivés avec le petit Nègre !

— Oui, on les a débarqués à la nuit tombée, murmura Rassenieur resté debout. Pourvu qu'on ne se tue pas encore !

Puis, haussant la voix : — Non, vois-tu, je ne veux pas recommencer à nous disputer, seulement ça finira par du vilain, si vous entêtez davantage... Tiens ! votre his-toire est tout à fait celle de ton Intermationale. J'ai rencontré Pluchart avant-hier à Lille, où j'avais des affaires. Ça se détraque, sa machine, paraît-il.

Il donna des détails. L'Association, après avoir conquis les ouvriers du monde entier, dans un élan de propagande, dont la bourgeoisie frissonnait encore, était maintenant dévorée, dé-

truite un peu chaque jour, par la bataille intérieure des vanités et des ambitions. Depuis que les anarchistes y triomphaient, chassant les évolutionnistes de la première heure, tout craquait, le but primitif, la réforme du salariat, se voyait au milieu du trépidement des sectes, les cadres savants se désorganisaient dans la haine de la discipline. Et déjà l'on pouvait prévoir l'avortement final de cette levée en masse, qui avait menacé un instant d'emporter d'une haleine la vieille société pourrie.

Pluchart en est malade, poursuivait Rassenieur. Avec ça, il n'a plus de voix du tout. Pourtant, il parle quand même, il veut aller parler à Paris... Et il m'a répété à trois reprises que notre grève était fichue.

Étienne, les yeux à terre, le laissait tout dire, sans l'interrompre. La veille, il avait causé avec des camarades, il sentait passer sur lui des souffles de rancune et de soupçon, ces premiers souffles de l'impopularité, qui annoncent la défaite. Et il demeurait sombre, il ne voulait pas avouer son abattement, en face d'un homme qui lui avait prêté que la foule le huerait à son tour, le jour où elle aurait à se venger d'un mécompte.

Sans doute la grève est fichue, je le sais aussi bien que Pluchart, reprit-il. Mais c'était prévu, ça. Nous l'avons acceptée à contre-cœur, cette grève, nous ne comptons pas en finir avec la Compagnie... Seulement, on se grise, on se met à espérer des choses, et quand ça tourne mal, on oublie qu'on devait s'y attendre, on se lamente et

on se dispute comme devant une catastrophe tombée du ciel.

— Alors, demanda Rassenieur, si tu crois la partie perdue, pourquoi ne fais-tu pas entendre raison aux camarades ?

Le jeune homme le regarda fixement.

— Écoute, en voilà assez... Tu as tes idées, j'ai les miennes. Je suis entré chez toi, pour te montrer que je t'estime quand même. Mais je pense toujours que, si nous crevons à la peine, nos carcasses d'affamés serviront plus la cause du peuple que toute ta politique d'homme sage... Ah ! si un de ces cochons de soldats pouvait me loger une balle en plein cœur, comme ce serait crâne de finir ainsi !

Ses yeux s'étaient mouillés, dans ce cri où éclatait le secret désir du vaincu, le refuge où il aurait voulu perdre à jamais son tourment.

— Bien ! dit-il, déclara madame Rassenieur, qui, d'un regard, jetait à son mari tout le dédain de ses opinions radicales.

Souvarine, les yeux noyés, tâtonnant de ses mains nerveuses, ne semblait pas avoir entendu. Sa face blonde de fille, au nez mince, aux petites dents pointues, s'ensauvageait dans une rêverie mystique, où passaient des visions sanglantes. Et il s'était mis à rêver tout haut, il répondait à une parole de Rassenieur sur l'Internationale, saisie au milieu de la conversation.

— Tous sont des lâches, il n'y avait qu'un homme pour faire de leur machine l'instrument terrible de la destruction. Mais il faudrait vouloir, per-

sonne ne veut, et c'est pourquoi la révolution avorterait une fois encore.

Il continua, d'une voix de dégoût, à se lamenter sur l'imbécillité des hommes pendant que les deux autres restaient troublés de ces confidences de somnambule, faites aux ténébres. En Russie, rien ne marchait, il était désespéré des nouvelles qu'il avait reçues. Ses anciens camarades tournaient tous aux politiciens, les fameux nihilistes dont l'Europe tremblait, des fils de pope, des petits bourgeois, des marchands, ne s'élevaient pas au delà de la libération nationale, semblaient croire à la délivrance du monde, quand ils auraient tué le despote ; et, dès qu'il leur parlait de raser la vieille humanité comme une moisson mûre, dès qu'il prononçait même le mot enfantin de république, il se sentait incompris, inquiet, déclassé désormais, enrôlé parmi les princes ratés du cosmopolitisme révolutionnaire. Son cœur de patriote se débattait pourtant, c'était avec une amertume douloureuse qu'il répétait son mot favori :

— Des bêtises !... Jamais ils n'en sortiront, avec leurs bêtises !

Puis, baissant encore la voix, en phrases amères, il dit son ancien rêve de fraternité. Il n'avait renoncé à son rang et à sa fortune, il ne s'était mis avec les ouvriers, que dans l'espoir de voir se fonder enfin cette société nouvelle du travail en commun. Tous les sous de ses poches avaient longtemps passé aux galopins du coron, il s'était montré pour les charbonniers d'une tendresse de frère, souriant à leur défiance, les conquérant par son air tranquille d'ouvrier exact et peu causeur.

Mais, décidément, la fusion ne se faisait pas, il leur demeurait étranger, avec son mépris de tous les liens, sa volonté de se garder brave, en dehors des glorieuses et des jouissances. Et il était surtout, depuis le matin, exaspéré par la lecture d'un fait divers qui courait les journaux.

Sa voix changea, ses yeux s'éclaircirent, se fixèrent sur Étienne, et il s'adressa directement à lui :

— Compréhends-tu ça, toi ? ces ouvriers charbonniers de Marseille qui ont gagné le gros lot de cent mille francs, et qui, tout de suite, ont acheté de la rente, en déclarant qu'ils allaient vivre sans rien faire !... Oui, c'est votre idée, à vous tous, les ouvriers français, de déterrer un trésor, pour le manger seul ensuite, dans un coin d'égoïsme et de fainéantise. Vous avez beau crier contre les riches, le courage vous manque de rendre aux pauvres l'argent que la fortune vous envoie... Jamais vous ne serez dignes du bonheur, tant que vous aurez quelque chose à vous, et que votre haine des bourgeois viendra uniquement de votre besoin enragé d'être des bourgeois à leur place.

Rassenieur éclata de rixe, l'idée que les deux ouvriers de Marseille auraient du renoncer au gros lot lui semblait stupide. Mais Souvarine blémissait, son visage décomposé devenait effrayant, dans une de ces colères religieuses qui exterminent les peuples. Il cria :

— Vous serez tous fauchés, culbutés, jetés à la pourriture. Il naîtra, celui qui anéantira votre race de pétrons et de jouisseurs. Et, tenez ! vous voyez mes mains, si mes mains le pouvaient, elles prendraient la terre comme ça,

l'attentat qu'ils avaient médité n'aurait pu être commis avant, que des préparatifs avaient été faits dans la ville de Novotsherkorsk pour assurer le succès de la tentative.

LE GÉNÉRAL DE COURCY

La bruit court court que M. le général de Courcy, qui était en disponibilité depuis son retour du Tonkin, va être nommé à un poste nouvellement créé : celui d'inspecteur général des places et défenses à la frontière de l'Est.

UN JUGE FOU

Depuis quelque temps déjà, était signalé au ministère de la justice, on ne dit pas où un magistrat de première instance, qu'une grave affection cérébrale met dans l'impossibilité de participer raisonnablement aux travaux du tribunal dont il fait partie.

Cette nouvelle s'est rapidement répandue dans le monde judiciaire, et comme, par un sentiment de discrétion bien compréhensible, on tient soigneusement caché le nom de la résidence du magistrat contaminé, deux habitants de nos magistrats de première instance s'imaginent être le juge en question.

LES NOUVELLES-HÉBRIDES

On lit dans le Temps : Les événements confirment malheureusement ce que je vous ai écrit au sujet de nos essais de colonisation aux Nouvelles-Hébrides, où la société de colonisation envoie des colons qui ne remplissent aucune des conditions voulues ; d'ailleurs, comme je vous l'ai écrit, dans un pays qui fournit des travailleurs à la Nouvelle-Calédonie et à l'Australie, il ne faut envoyer ni paysans de France ni ouvriers ; il faut y apporter des capitaux.

On a commencé par obliger ces colons à travailler aux chemins qui doivent les conduire aux terrains qu'on leur concédera ; c'est les mener à la mort ; leurs femmes poussent à la révolte et les traitent de pourceaux, parce qu'ils se soumettent aux exigences de la Compagnie. Elles prétendent qu'en quittant la France elles ne s'attachaient pas à un pareil sort.

LA RÉGION

LOIRE

Saint-Etienne. — Arts décoratifs. — Le Maire de la ville de Saint-Etienne donne avis qu'à l'occasion de la neuvième exposition de l'Union centrale des Arts décoratifs, un concours national de dessin et de modelage sera ouvert dans chaque chef-lieu de département, où les épreuves éliminatoires auront lieu 30 juin, 1er et 2 juillet prochains.

Les demandes d'admission devront être adressées aux maires des villes désignées comme centres de composition. Elles seront reçues jusqu'au 20 juin inclusivement.

Un exemplaire du règlement est déposé à la mairie, bureau du secrétaire général, à la disposition des intéressés.

Les voleurs de soierie. — Ainsi qu'il était facile de le prévoir, les deux individus arrêtés samedi à l'hôtel de Paris n'étaient pas étrangers au vol de pièces de soierie commis à Lyon au préjudice d'une maison de Lyon.

geur inconnu descendu à l'hôtel des Négociants et qui avait pris la fuite après avoir remis à l'employé de MM. M.-G. un chèque reconnu faux.

Tous deux seront sous peu transférés à Lyon, quoiqu'ils en aient terriblement peur. Carbone surtout, qui a certainement beaucoup d'autres choses à se reprocher.

Rive-de-Gier. — Fête gymnique. — Dimanche, 22 mai, grande fête gymnique, organisée par la société de gymnastique la Ripagérienne avec le concours de la société la Philharmonique et de la Dampierre, dans la cour du jardin.

Le programme est des plus attrayants. Une quête au bénéfice des pauvres sera faite entre la première et la deuxième partie.

Perreux. — Election au Conseil général. — On sait qu'une élection au Conseil général va avoir lieu dimanche prochain 22 mai, dans le canton de Perreux pour le remplacement du docteur Reuillet. Le candidat des républicains à cette élection est M. Auloze, avocat à Roanne, un des secrétaires du dernier Congrès de l'alliance républicaine.

M. Auloze était l'ami intime de M. Reuillet.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Comité de l'Alliance. — Le Comité électoral de l'Alliance des républicains socialistes et indépendants prévoit ses adhérents que la commission électorale dudit comité est en permanence tous les soirs, chez le citoyen Côte, rue Montebello, 2, et elle prie les citoyens faisant partie de l'organisation de lui faire parvenir tous les renseignements qu'ils croiraient pouvoir intéresser à un degré quelconque le comité.

Comité de l'Alliance des républicains socialistes du III^e arrondissement. — Le comité convoque tous ses membres à une réunion privée qui aura lieu ce soir, à 8 heures précises, café de la Jeune France, rue Montebello, 2.

Comité de l'Union des républicains radicaux du canton de Neuville. — Réunion publique ce soir vendredi, à huit heures, grande rue St-Clair, 82 bis, pour entendre le candidat.

Canton de Neuville-sur-Saône. — Procès-verbal de la réunion publique du 19 mai 1887 (salle de l'orphéon de Neuville). — Trois cents électeurs étaient présents.

Le président dit qu'il présidera avec toute l'impartialité possible et donnera la parole soit aux candidats, soit aux électeurs du canton qui la lui demandera, et prie l'assemblée de faciliter sa tâche.

Le citoyen Monnier fait appel à toutes les forces républicaines pour se former en faisceau au deuxième tour de scrutin devant une surprise possible de la réaction qui est certaine.

Le citoyen Chassagnieux, candidat du Congrès républicain, qui a eu la majorité à 1^{er} tour à la parole et dit qu'il est d'accord avec le comité républicain pour le programme et se propose de tenir au conseil général, et demandant à quelques électeurs ou candidats, ont quelques questions à lui poser.

Le citoyen Monnier, membre du Comité, demande au candidat Collob et à son comité présent à la séance la conduite qu'ils entendent tenir. Le candidat républicain Dubouis s'étant démis d'après la discipline républicaine, constamment tenue devant celui que le suffrage universel a désigné au 1^{er} tour le candidat du congrès cantonal de Neuville. Le candidat Collob interrogé ne répond pas, au bout de quelques instants le citoyen Verger demande la parole, membre dissident du congrès qui fait partie du comité électoral Collob.

Il attaque les réunions des 15 et 18 mai et entortille les faits dans le sens de la protestation émise par un membre du congrès républicain fait au sujet du vote par délégation avec l'assentiment par un citoyen de Caluire Clos Bissardon, le citoyen Chassagnieux ayant obtenu 27 voix, le citoyen Collob, 26.

Le citoyen Verger demande la parole pour poser une question au candidat Chassagnieux qui lui répond qu'il a et qu'il conserve son droit d'électeur à Fontaines où il va élire domicile maison Moussier.

Le président résume les débats en disant que le devoir de tous les républicains est de voter pour le candidat Chassagnieux, qui a obtenu la majorité par le suffrage universel.

La séance est levée à 4 h. 10. Président, Assesseur, Secrétaire, MARCHAND, BOURQUARD, GOLFIEN.

Aux Electeurs du canton de Neuville

Citoyens, Un dernier tour de scrutin est nécessaire, le citoyen Chassagnieux a obtenu la majorité relative.

Nous espérons que ses concurrents, ainsi que leurs Comités, se conformant aux principes démocratiques, s'efforceront devant lui et feront tous leurs efforts pour faire triompher sa candidature. Si au premier tour l'on comprend que chacun vote selon ses amitiés, ses préférences ou selon la nuance exacte de ses opinions, on ne s'expliquerait pas le second tour, en présence du danger suffisamment signalé par les journaux réactionnaires, l'on maintiendrait des candidatures qui divisent les voix républicaines, laissant la place à ceux qui le guettent et dont vous ne voulez pas plus que nous.

Citoyens candidats, membres des comités, faites votre devoir, faites ce que nous aurions fait nous-mêmes, si la situation avait été renversée ; souvenez-vous que depuis vingt ans notre canton est représenté par des républicains ; songez à la grave responsabilité qui vous incombe dans ce cas de défection.

Conseil général du Rhône L'Élection de Neuville QUELQUES DOCUMENTS

On lit dans le Petit Lyonnais : L'élection au conseil général du canton de Neuville et les élections au conseil d'arrondissement pour le canton de Villefranche et le huitième canton de Lyon n'ayant pas donné de résultats, il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin.

Dans le canton de Neuville, trois candidats républicains se présentent au premier tour : MM. Chassagnieux, Collob et Dubouis, et c'est M. Chassagnieux, candidat du comité de l'Union des républicains radicaux, qui a obtenu le plus grand nombre de voix.

Les républicains du canton de Neuville ne disposant que d'une faible majorité, et la candidature électorale de M. Lagrange étant imminente si les républicains restaient divisés, il devenait donc nécessaire que les deux candidats qui avaient été mis en minorité au premier tour se retirèrent de la lutte et engageant leurs amis à voter pour M. Chassagnieux.

M. Dubouis a bien conformé ses actes avec cette doctrine démocratique, mais M. Collob maintient sa candidature au risque de faire élire un réactionnaire. On ne saurait trop blâmer une pareille attitude.

On lit dans le Salut public : Le candidat Dubouis se désiste pour le deuxième tour de scrutin ; mais il reste en présence deux candidats républicains, le candidat Chassagnieux et le candidat Collob.

Les amis de ce dernier paraissent avoir sur l'arithmétique des idées toutes particulières. On se croirait au ministère des finances de la République française en les entendant faire des calculs. Ils annoncent qu'ils maintiennent la candidature du citoyen Collob « ensuite de la majorité qu'il a obtenue ».

Or, si nous nous en rapportons aux chiffres officiels, le citoyen Collob a obtenu 737 voix et le citoyen Chassagnieux 850. Soutenir que dans ces conditions le citoyen Collob à la majorité, c'est nous faire croire à une tentative de révolution dans les mathématiques du genre de celle que nous voyons se faire dans les matières de simple bon sens. Ce sera joli.

L'INDISCIPLINÉ COLLOB

Lundi dernier, les citoyens Monnier, de Neuville, Chassagnieux, candidat du canton et notre collaborateur Pagès, président du comité au citoyen Jules Vent, président du comité de M. Collob, M. Vent nous déclarait alors qu'il ne pouvait prendre aucun engagement de désistement au nom du comité, mais il ajoutait que si M. Lagrange se présentait, il croyait que M. Collob ferait sagement de se désister pour faire échec à la réaction ; entre temps, par un singulier hasard, survint M. Collob, qui a affirmé aux citoyens présents, que malgré la possibilité de la candidature de M. Lagrange, il persistait à soutenir la sienne envers et contre tout, même dans le cas où son comité l'abandonnerait.

L'insatiable ambition de cet homme devenait évidente ; on se separa très courtoisement, promettant de tenir pour absolument confidentielle tout ce qui venait d'être dit, mais comme ce secret est devenu celui de Polichinelle, nous nous croyons déchargés de toute la réserve promise à ce moment.

L'attitude d'indiscipline républicaine, dont M. Collob vient de nous donner un si triste échantillon, nous fait un devoir de le signaler à l'opinion publique.

M. Collob manque du même coup aux convenances démocratiques et au respect des traditions si scrupuleusement observées jusqu'à ce jour par les électeurs de canton, où la réaction était restée impuissante.

Le Comité central remercie profondément les électeurs qui ont soutenu son programme en honorant leur candidat de leurs suffrages. Il déplore néanmoins les nombreuses abstentions qui se sont produites, à quelle nuance qu'elles appartiennent.

Malgré ce que le Comité central reste constitué et n'en continuera pas moins à suivre la ligne de conduite qu'il s'est tracé et qui lui a assuré de si nombreux succès par sa politique fermement démocratique et progressive.

M. Labouret a pris son temps pour se désister ; mais enfin il s'est désisté. Ne lui refusons pas un très modeste bon point.

LYON ET LE RHONE

Avis. — Nous prions nos amis politiques de nous faire connaître l'heure et le jour des funérailles civiles auxquelles ils s'intéressent pour que nous puissions en donner avis en même temps que nos confrères de la presse républicaine.

Courses de Bonneterre. — Les courses de Bonneterre qui ont eu lieu hier, ont été très brillantes.

Que fait la police ? — Nous croyons avoir le droit de poser cette question aux chefs de file de la police lyonnaise qui paraît ne pas voir ce qui fatigue la vue de tous les habitants. Nous voulons parler de cette nuée de gamins des deux sexes, instruments inconscients d'une odieuse exploitation qui, sous prétexte de vendre des fleurs vendent tout autre chose et sollicitent la pitié ou la commisération des passants.

Concerts-Bellecour. — Aujourd'hui vendredi 20 mai, à huit heures et demie, grande fête artistique au kiosque de Bellecour, avec le concours de M. Ritter qui l'on entendra dans un solo de flûte sur une fantaisie mélancolique de Reichert ; on entendra également deux belles fantaisies exécutées par Forcheste et arrangées par M. A. Luigni ; les Huguenots, de Meyerbeer et Ernani de Verdi. N'oublions pas non plus de signaler l'ouverture de Phédre, de Massenet (première audition).

Grand Festival d'Ecully. — On annonce, pour dimanche prochain 22 mai, un grand festival à Ecully, organisé sous les auspices de la municipalité et de la Fanfare des sapeurs-pompiers.

M. de Freycinet à l'Élysée Paris, 19 mai. M. de Freycinet a vu dans l'après-midi M. Grévy, qui lui a demandé s'il consentirait à se charger de la formation d'un cabinet.

M. de Freycinet a répondu qu'avant de prendre une détermination, il était nécessaire, vu les difficultés de la situation, qu'il conférerait avec un certain nombre d'hommes politiques.

M. de Freycinet est allé conférer avec M. Floquet. Mes renseignements particuliers me permettent de vous dire que M. de Freycinet et M. Grévy ne se sont pas entendus aujourd'hui sur la question de personnes et sur certains points du programme ministériel.

M. de Freycinet et M. de Freycinet seraient parfaitement d'accord sur deux points, l'évincement du général Boulanger et la rentrée des opportunistes au pouvoir, mais il faut tenir compte de l'immense mouvement d'opinion qui se manifeste dans toute la France contre le départ du général Boulanger.

On a vu plus haut que de nombreux conseils municipaux signent des protestations à ce sujet. Le général a reçu encore ce soir plusieurs centaines d'adresses de félicitations et de sympathie.

LA GRÈVE NOIRE

La situation s'est aggravée dans le bassin de bassin de Charleroi. De nombreux meetings ont été tenus aujourd'hui. Une grève générale a été décidée.

HORRIBLE DÉCOUVERTE

Ce matin, à Viroflay, un maraicher a trouvé dans un sentier une vieille femme, étendue morte dans une mare de sang. Ses entrailles sortaient du bas ventre dans lequel était enfoncée une branche d'arbuste encore revêtu de ses feuilles.

L'enquête a prouvé que le viol avait précédé l'assassinat de la vic-

raient accompagnés la Société à ce festival, sont priés de vouloir bien apporter leur adhésion, au siège de la Société, Brasserie Corompt, cours Gambetta, 41, ce soir, à partir de 9 heures.

Villefranche. — Conférence. — Dimanche 22 mai 1887, à trois heures du soir, aura lieu salle Lambert-Dagueuet, une conférence par M. Lyonnais, député de la Loire, sous la présidence de M. Guillaumon, député du Rhône.

M. Lyonnais traitera des questions ouvrières pendantes devant le Parlement. Cette conférence aura lieu au profit de la caisse de la société en formation l'Union des Familles, dont les statuts seront portés à l'approbation de l'assemblée, ayant pour but d'assurer aux travailleurs des deux sexes en échange d'une cotisation mensuelle.

La commission adresse un chaleureux appel à toutes les personnes soucieuses d'apporter un bien être matériel aux classes laborieuses des villes et des campagnes sans distinction d'opinion, la politique devant rester neutre dans les questions d'humanité.

St-Victor-Thizy. — Accident. — Le 16 courant, dans la matinée, le nommé Laurent, âgé de 27 ans, homme d'équipe à la gare de St-Victor, a été pris entre deux tampons, pendant qu'il enlevait la boîte d'un wagon.

ECHOS DES THÉÂTRES

Théâtre-Bellecour. — Dimanche 22 mai 1887, une seule représentation avec le concours de M. Coquelain aîné, sociétaire de la Comédie-Française, Mademoiselle de la Seignière, comédie en cinq actes, de Jules Sandeau.

DÉCÈS ET INHUMATIONS Du 20 mai 1^{er} Arrondissement. — (Néant.) 2^e Arrondissement. — Veuve Berger, née Adélaïde Durand-Caillard, 61 ans, Hôpital général, f. 3 h. ; Pierre Bonnet, 41 ans, rue de la Bourse, 20, f. 5 h.

3^e Arrondissement. — Jean Ratignier, 33 ans, rue de Marseille, 13, f. 4 h. ; François Ramey, 4 mois, rue des Petites-Sœurs, n^o 9, f. 8 h. soir. 4^e Arrondissement. — Ep. Rollet, née Claudine Berthe, 57 ans, Hôpital, f. 10 h. ; Ep. Chuard, née Catherine Royer, 67 ans, rue des Gloriettes, 25, f. 4 h.

5^e Arrondissement. — Cécile Maniglier, 6 mois, pl. de la Pyramide, 27, f. 9 h. ; Marie Chevrolat, 32 ans, Antiquaille, f. 2 h. ; Benoît Genevay, 3 ans, imp. des Docks, 4, f. 3 h. ; Jules Verdier, 19 ans, Antiquaille, f. 5 h. 6^e Arrondissement. — (Néant.)

Dernières Dépêches

M. DE FREYCINET A L'ÉLYSÉE Paris, 19 mai. M. de Freycinet a vu dans l'après-midi M. Grévy, qui lui a demandé s'il consentirait à se charger de la formation d'un cabinet.

M. de Freycinet a répondu qu'avant de prendre une détermination, il était nécessaire, vu les difficultés de la situation, qu'il conférerait avec un certain nombre d'hommes politiques.

M. de Freycinet est allé conférer avec M. Floquet. Mes renseignements particuliers me permettent de vous dire que M. de Freycinet et M. Grévy ne se sont pas entendus aujourd'hui sur la question de personnes et sur certains points du programme ministériel.

M. de Freycinet et M. de Freycinet seraient parfaitement d'accord sur deux points, l'évincement du général Boulanger et la rentrée des opportunistes au pouvoir, mais il faut tenir compte de l'immense mouvement d'opinion qui se manifeste dans toute la France contre le départ du général Boulanger.

On a vu plus haut que de nombreux conseils municipaux signent des protestations à ce sujet. Le général a reçu encore ce soir plusieurs centaines d'adresses de félicitations et de sympathie.

LA GRÈVE NOIRE

La situation s'est aggravée dans le bassin de bassin de Charleroi. De nombreux meetings ont été tenus aujourd'hui. Une grève générale a été décidée.

Ce matin, à Viroflay, un maraicher a trouvé dans un sentier une vieille femme, étendue morte dans une mare de sang. Ses entrailles sortaient du bas ventre dans lequel était enfoncée une branche d'arbuste encore revêtu de ses feuilles.

time, âgée de soixante-dix ans qui se nomme Célestine Pinson. Un maraicher, nommé Aubert, âgé de vingt-cinq ans a été arrêté. Des charges graves pèsent sur lui ; dans la nuit, il s'est fait ouvrir la grille de l'octroi pour sortir de la ville avec une vieille femme qui paraissait ivre.

Des traces sanglantes ont été trouvées sur son pantalon et sur le mur de son jardin, qu'il semble avoir escadé pour rentrer.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Tisseurs lyonnais (assemblée générale des tisseurs et similaires). — Dans leur réunion plénière, les commissions d'études, de propagande et la commission syndicale, ont décidé, après avoir terminé les travaux sur le projet de revision, aux statuts que l'assemblée générale aurait lieu le 4 juin.

En conséquence, le syndicat à l'honneur de faire connaître à la corporation que l'importance de cette réunion sera considérable au point de vue de la situation du tissage à Lyon.

La connaissance des travaux entrepris pour le relèvement des salaires et pour le maintien du tissage à Lyon, doit passionner la corporation au plus haut degré ; c'est d'ailleurs, de ces questions qu'il s'agit, qu'elles auront une bonne ou une mauvaise solution que dépendra la lutte entre l'industrie lyonnaise et les spéculateurs sans aveux qui n'ont qu'un seul souci, celui d'augmenter la misère de leurs ouvriers.

Citons un fait entre autres : Un fabricant a du tissu à disposer, il monte des métiers pour exécuter sa commande, ce qui est tout naturel, mais si après avoir fait entrer ces métiers, il trouve un industriel qui puisse prendre ce travail au rabais, tout fabricant, sans le moindre scrupule du monde, dispose à ce nouveau venu le complément de sa commande, et trouve qu'il n'y a rien de plus naturel, « car il n'a rien fait de plus que cela », et cela n'engage rien, qu'il fera ses frais à l'ouvrier ; d'après ces déclarations, tenant compte de la misère profonde dans laquelle se trouvent la généralité des ouvriers, le travailleur accepte — que tient-on de cet engagement ? — rien, et pour indemniser cet ouvrier de ce qu'on lui doit, on le paie en lui disant : « Ma foi, Monsieur, nos espérances ne se sont pas réalisées ; une autre fois, ça ira mieux. »

Il y a donc là des questions brûlantes à étudier et à résoudre, pour leur donner une solution conforme à la justice.

Aussi, notre assemblée générale aura, cette année, une importance exceptionnelle ; il est du devoir de tous de répondre à la convocation du 4 juin.

Les Amis lyonnais. — Sous ce titre, une nouvelle société en création s'organise sous de très favorables auspices. Elle a pour but de procurer à la jeunesse lyonnaise des récréations patriotiques. Son siège social est avenue de Saxe, 243.

Syndicat des chevrier, maroquiers et mégisiers. — L'administration syndicale à l'honneur de faire part à la corporation de la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne du citoyen Jean-Baptiste Ratignier, à l'âge de 75 ans, membre à vie du syndicat, qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à 3 heures 3/4 du soir.

Union des travailleurs. — L'administration et les collecteurs de parties de sections sont convoqués d'urgence samedi 21 mai, à sept heures et demie, au siège du syndicat.

Chevriers, maroquiers et mégisiers. — Le bureau tout entier est convoqué d'urgence ce soir, 20 courant, au local habituel.

Conseil de prud'homme des tisseurs. — Les règlements et usages codifiés du conseil de prud'homme des tisseurs étant muet au sujet du tissage mécanique, il en résulte des jugements contradictoires sur des questions absolument identiques ; pour remédier à cet état de choses, notre syndicat, s'inspirant des intérêts de la corporation, a décidé de présenter un projet de règlement du tissage mécanique à MM. les prud'hommes de la soierie.

Pour mener à bien cette tâche, nous avons cru bon de nous joindre à la section des Usines, composée en grande partie de tisseurs à la main, mais comprenant aussi quelques ouvriers d'usines ; l'entente s'établit facilement et le projet de règlement marchait bien train lorsque à paru la note en question, qui nous a plus indiqués que surpris ; nous n'aurions pas dû oublier que la section des usines n'a et ne peut avoir aucune initiative propre et qu'elle est absolument impuissante à s'occuper directement des intérêts des ouvriers d'usines qu'elle prétend représenter.

Nous n'aurions pas dû oublier non plus que quand nous faisons partie de cette section, il nous avait été impossible, malgré notre désir de venir en aide à nos frères grévistes d'usines, ne pouvant toucher à la caisse dans l'assentiment du Syndicat, celui-ci refusant énergiquement de faire acte de solidarité. Nous avons oublié tout cela ; on nous l'a rappelé, merci.

Ménisier. — Tous les adhérents à la Chambre syndicale sont invités à une réunion extraordinaire vendredi 20 mai, à 8 heures du soir, au siège social, rue Pierre-Corneille, 18.

Parti ouvrier (groupe de l'émancipation). — Tous les membres sont invités à la réunion privée qui aura lieu samedi 21 mai, à 8 heures 1/2 du soir, salle Dupuis, rue Perrod, 5.

BONS DE LA PRESSE

L'Agence V. FOURNIER, 14 rue Confort, Lyon, met à la disposition de sa clientèle des Bons de la Presse remboursables à 31 francs au minimum. En outre, ces bons participent, à partir du 15 juin 1887, à 75 tirages comportant 24,500 lots de cent francs à cent mille francs, représentant ensemble E. 250,000 francs.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX Céréales. — Un télégramme de Washington que le rapport mensuel du département de l'Agriculture constate que la condition moyenne du froment d'hiver est de 86 ; celle du seigle 70/80 ; celle de l'orge de 87/10.

Les avis de New-York signalent une tendance ferme sur le froment et le maïs. A Chicago, le froment roxy d'hiver sur Paris est en hausse de 3/4 à 85 3/4 cent et le maïs en hausse de 3/8 à 40 cent.

Les derniers avis de Paris nous ont appris que le froment d'hiver peut maintenant être considéré comme vendu. Les chargements en froment ne se font qu'avec lenteur, la tendance est ferme, les prix tenus en hausse.

A Anvers, le marché est calme, pour les froments, les affaires limitées aux besoins

de la consommation. On a vendu 2,700 sacs Amérique roux hiver de 20 25 à 20 75, 600 sacs Bombay roux nouveaux de 17 25 à 17 50 les 100 kil.

A Lille, le marché est ferme aux cours précédents.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉ DE LYON-VAISE

Porcs. — Lundi 16 mai. — Amenés, 912; renvois, 120. Voici par provenance le nombre amené et les prix payés avec bonification de 7 kil. par tête:

Table with columns: Aménés, 1er qté, 2e qté, 3e qté, Prix extrêmes. Rows include Charolais, Bressans, Morvans, Bourbonnais, Midi, Italie, Divers.

Le marché d'aujourd'hui a peu d'animation, la vente est restée laborieuse, malgré une hausse de 7 à 10 fr. par tête.

Beufs. — Mardi 17 mai. — Amenés, 738; renvois, 80. Voici par provenance le nombre amené et les prix payés; droit d'octroi et d'abatage s'entendent compris.

Table with columns: Aménés, 1er qté, 2e qté, 3e qté, Prix extrêmes. Rows include Charolais, Bressans, Bourbonnais, Haute-Saône, Savoie, Auvergne, Dauphiné, Italie, Divers.

Malgré un fort approvisionnement les transactions ont été assez faciles, surtout pour la bonne marchandise, cette dernière était fort recherchée.

Veaux. — Mardi 17 mai. — Amenés, 711; renvois, 0. Prix payés: 1er qté, 95; 2e qté, 90; 3e qté, 80. Prix extrêmes 78 à 98 les 100 kil.

SPECTACLES ET CONCERTS

Théâtre des Célestins. — Bureau 71, 3/4; rideau à 8 h. 1/4. — Joséphine vendue par ses sœurs, opéra bouffe en trois actes, musique de Victor Reger. — Une drôle de Visite, comédie en un acte.

Kiosque de Bellecour. — Direction A. Luigini. — Tous les soirs, concert. Mardi et vendredi, 1 franc. Les autres jours, 50 centimes.

Casino des Arts, rue de la République, n° 81. — Tous les soirs spectacle concert.

Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie.

Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedi, dimanche et jeudi, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre.

Théâtre Guignol de la Guillotière. — Brasserie Bellard, cours Gambetta, 26. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié.

Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.

Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.

Panorama de Reischoffen. — Visible tous les jours.

Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCO, ÉTRANGER, ITALIE, PRODUITS, TISSUS, PERSE, CHINE, JAPON, POIDS. Rows include 26 Org., 17 Tram., 52 Grég., 2 Div., 1 Bob., 2 Lain., 40.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

Table with columns: NOMBRE, SORTES, POIDS. Rows include 4 Org., 3 Tram., 76 Grég., 2 Div., 85.

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ÉTIENNE

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCO, ÉTRANGER, ITALIE, PRODUITS, TISSUS, PERSE, CHINE, JAPON, POIDS. Rows include 36 Org., 27 Tram., 1 Grém., 1 Div., 64.

Table with columns: 3 Org., 1 Tra., 5 Grég., 2 Div., 9. Rows include 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

Table with columns: NOMBRE, SORTES, POIDS. Rows include 2 Organsins, 2 Trames, 2 Grèges, 2 Ballots pesés, 2 TOTAL.

Dernier numéro placé: 60. Total du 1er au 16: kilog. 4822. Opérations de décreusage: 2. — de titrage: 2.

Le Gérant: F. BLANC.

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE Association syndicale des Ouvriers Typographes Rue Ferrandière, 52 et rue Palais-Grillet, 8

Etude de M. A. GUILLERON, avoué à Lyon, place des Terreaux, 2, successeur de M° Rombau

VENTE SUR LICITATION 1° D'UNE MAISON Située à Lyon, rue des Prêtres, 24 2° D'UNE PETITE PROPRIÉTÉ Composée de pavillon, hangar et terrain, de 3,900 mètres carrés environ de superficie Située à Ecully, hameau de Perollier Adjudication au Samedi 21 mai 1887, à midi MISES A PRIX: Premier lot... 40,000 fr. Deuxième lot... 2,000 fr.

LE FRANCO-MAÇON

PARAISANT LE SAMEDI 52, Rue Ferrandière, 52 — LYON ABONNEMENTS France: Un an... 6 fr. — Six mois... 4 fr. 50 Etranger: le port en sus Encasement par la poste: 0 fr. 50 Le Numéro: 10 centimes

AFFICHAGE DANS LES TRAMWAYS DE LYON ET DE SAINT-ÉTIENNE PUBLICITÉ INTERIEURE ET SUR LES Carreaux des Voitures S'ADRESSER POUR TRAITER A L'AGENCE DE PUBLICITÉ FOURNIER 14, Rue Confort, 14 — LYON

Imprimerie Nouvelle Lyonnaise 52, RUE FERRANDIÈRE, 52 Journaux — Affiches — Labeurs — Mémoires Thèses — Factures — Lettres de décès Cartes d'Adresse et de Visite — Carnets, etc. TRAVAUX DE LUXE ET DE FANTAISIE

MME CLAUDIA VICHY PASTILLES DIGESTIVES fabriquées avec les Soies extraits des Baux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles. SELS DE VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain. SURE D'ORGE DE VICHY — Excellent bouillon très digestif. DÉPÔT A LYON 16, Rue de la République

LE PAIN CHER CONFÉRENCE Faite aux Cercles des « Droits de l'Homme » et des « Travailleurs » à Lyon PAR M. LÉON DONNAT CONSEILLER MUNICIPAL DE PARIS PRIX: CINQ CENTIMES

En vente au profit des victimes du Puits-Châtelus DANS LES BUREAUX DE LA « TRIBUNE » LYON — 34, rue Tupin et rue Palais-Grillet, 9 — LYON Hôtel des Ventes — 19, Rue Confort, 19

VENTE DES MEUBLES Les Mardis, Mercredis, Jendis, Vendredis, de 1 heure à 5 heures AVIS IMPORTANT. — Pour faire vendre tous Objets mobiliers quelconques, envoyer, de sept heures à midi, rue de l'Hôpital, 6. AUCUNE FORMALITÉ N'EST EXIGÉE

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER Correspondant de l'Agence Havas 14, RUE CONFORT, 14, LYON SUCCURSALE SAINT-ÉTIENNE Rue Sainte-Catherine, 6 SUCCURSALE GRENOBLE Passage Teissière

VIENT DE PARAÎTRE LE VADE MECUM DE L'OFFICIER D'INFANTERIE En route, aux manœuvres, en campagne Par G. LENOIR, Lieutenant au 121e de ligne Ouvrage de 270 pages, format de poche, relié en toile anglaise

Le Vade mecum constitue une véritable encyclopédie des connaissances militaires pratiques nécessaires aux officiers d'infanterie. Absolument au courant des derniers règlements, y compris les récentes instructions sur le combat, il dispense les officiers de réserve et de territorial d'emporter tout autre livre pour les périodes d'instruction. Prix: 4 fr. — 4 fr. 25 franco par la poste. LIBRAIRIE S. PELLETIER, 93, cours Lafayette, LYON

VIENT DE PARAÎTRE L'ANCIENNE PLACE DES CÉLESTINS SON THÉÂTRE, SES CAFÉS-CHANTANTS, SES RESTAURANTS ET ESTAMENTS Illustré d'une superbe gravure à l'eau-forte de M. Dumont, représentant l'ancien théâtre des Célestins Prix: 6 francs

Vient de paraître L'ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE DE LYON ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE POUR L'ANNÉE 1887 PRIX, RELIÉ: 12 FRANCS Par la poste, 13 fr. EN VENTE A L'AGENCE VICTOR FOURNIER 14, Rue Confort, Lyon Et chez MME MERA, Libraire, rue de la République, 13 M. DELLEVAUX, papetier, rue de la Barre, 1. L'Annuaire général du Commerce de Lyon comprend: 1° La liste des habitants de Lyon classés par rues et numéros des maisons; 2° La liste des habitants de Lyon classés par ordre alphabétique; 3° La liste, par professions et ordre alphabétique des commerçants et industriels de Lyon et de la banlieue; 4° La partie administrative, contenant la liste complète et méthodique de toutes les administrations et autorités d'ordre civil, judiciaire, militaire et religieux; 5° La nomenclature par ordre alphabétique de toutes les communes du département du Rhône, avec les noms du maire, des fonctionnaires et des principaux commerçants; 6° La liste des boulevards, places, rues, quais, par ordre alphabétique, avec l'indication des tenants et aboutissants, des arrondissements et des cantons de justice de paix dont ils dépendent; 7° Un indice général de toutes les matières contenues dans le volume; 8° Un Plan de la ville de Lyon. S'adresser que l'INDICATEUR demandé porte bien au dos: INDICATEUR FOURNIER ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

Flambergue au Vent! PAR E. VAUQUELIN & AYRAUD-DEGEORGE DEUXIÈME PARTIE LA COMTESSE BLANCHE XI AU NOM DU ROI! — Mlle d'Aubetyre! demanda-t-elle; tu sais où elle est! — Je suis, répondit tristement Claude, je suis l'un de ceux qui ont assisté à son enlèvement et l'ont amenée à Paris. Lusignac poussa un rugissement de fureur. — Misérable! cria-t-il en se précipitant vers Tirechappe dans un mouvement de colère terrible, aveugle, folle. — Doucement, monsieur le comte, fit celui-ci toujours impassible; quand vous m'aurez tué, en serez-vous plus avancé? Non, n'est-ce pas? Et si, par un de ces beaux coups d'épée que vous savez si bien fournir, vous réduisez pour toujours au silence votre pauvre Tirechappe, qui donc vous dira où se trouve maintenant Mlle d'Aubetyre? Lusignac repoussa brusquement dans le fourreau son épée qu'il en avait à moitié tirée; faisant un effort pour se contenir. — Parle, dit-il, mais si tu essaies de me tromper, ajouta-t-il avec un air de menace... — Pourquoi vous tromperais-je? Sans moi seriez-vous ici? — Que veux-tu dire? — Je veux dire que les hôteliers qui vous ont guidé dans votre retour, avaient reçu de moi les indications qu'ils vous ont transmises. — Toi! c'était toi!... — Et qui voulez-vous donc que ce fût? M. de la Vergne? — Que vient faire ici le chevalier! interrogea Gilbert, saisi d'un soupçon vague et subit. — Demandez-moi plutôt ce qu'il a fait à Bruxelles. Si le vieux Noël pouvait soulever la terre qui le recouvre à cette heure, il vous dirait le nom du lâche qui l'a étendu mort, sur la route de France, d'un coup de pistolet. — Sais-tu bien, drôle, qui tu accuses-là? — Mieux, beaucoup mieux que vous ne le savez-vous même. — Le chevalier de la Vergne est mon ami. — Le chevalier de la Vergne est un infâme, le chevalier de la Vergne est un traître, le chevalier de la Vergne a assassiné le baron de Sombreuse près de Chantilly, et Noël aux portes de Bruxelles. — Sombreuse! — Oui, Sombreuse, frappé par l'homme que vous défendez encore. Et j'en puis faire serment: j'étais présent. — Mon Dieu! murmura Lusignac, chancelant sous le coup de ces subites révélations. Tirechappe poursuivit cependant. — Vous souvient-il, monsieur le comte, de cette attaque dirigée contre vous au pont de Chauny, de ce rude coup d'épée que vous donnâtes et

de celui qui vous atteignit en pleine poitrine. — Si je m'en souviens!... — Eh bien! l'homme qui, à l'aube du Cog-Hard, vous a averti du danger dont vous étiez menacé, c'est moi; ce lui qui commandait la troupe d'esta-fiers contre laquelle vous vous êtes si vaillamment défendu, c'est le chevalier de la Vergne; le coup qui vous a frappé, c'est moi qui vous l'ai porté; l'homme enfin que vous avez frappé, c'est M. de la Vergne. — Mais comment se fait-il que je n'aie pas été blessé dans sa rencontre? — C'est tout simple: moi seul ai eu l'honneur de vous toucher, et mon épée était mouchetée. — Que me voulez-vous dire M. de la Vergne, à qui je n'ai rendu que des services? — Ce qu'il voulait?... Tout simplement vous enlever la femme qu'il aimait. Il a échoué deux fois, grâce à votre courage et aussi, permettez-moi de vous le dire, grâce à moi, qui, à Chantilly, ai prévenu Mlle d'Aubetyre; à moi qui ai mis le feu aux bottes de paille à l'aide desquelles vous aviez barricadé le pont de Chauny; à moi, qui ai commandé à mes camarades de battre en retraite juste au moment où vous alliez succomber. Ma réputation en a souffert; mais vous étiez sauvé: c'était le principal. Vous aviez été pour moi généreux et bon; j'essayai de vous payer ma dette, d'abord en abattant d'un coup de mousquet le cheval furieux qui vous entraînait, un jour, dans le bois de Chantilly, ensuite en vous sauvant à Chauny. — Pourquoi donc te joignais-tu à mes ennemis? — Parce qu'à mon défaut, il en eussent choisi quelque autre qui, ne vous étant pas dévoué, ne vous eût pas épargné; qui n'aurait pas pris soin de

moucheter sa rapière avant de vous attaquer; qui surtout n'aurait pas guidé votre retour à travers les Flamandres: enfin... — Enfin!... — Il fallait que quelqu'un veillât sur Mlle d'Aubetyre... — Et tu as été cet homme-là? — Oui, répondit simplement Claude, Prévoyant que le chevalier méditait quelque mauvais coup, je veillais, résolu de déjouer ses projets. J'étais allé vous prévenir. La malchance a voulu que je ne vous trouvasse pas à votre petite maison de Molebeck. Lorsque la li-tière de Mlle d'Aubetyre a été attaquée, lorsque Noël est tombé sous la balle de M. de la Vergne, j'allais me jeter sur le meurtrier. Mais le chevalier se défilant de moi, m'avait fait entourer par quatre grands escogriffes qu'il avait racolés à Bruxelles. Mlle d'Aubetyre, est maintenant à Paris, rue des Tournelles, au logis de M. de la Vergne, dans une petite maison, isolée au milieu d'un jardin; nulle violence, je vous l'affirme, ne l'a outragée. Pendant le voyage, j'étais là, à deux pas d'elle, prêt à châtier avec cette dague quiconque lui eût fait injure. Let yeux de Lusignac s'illuminèrent d'un éclair de joie brilla dans son regard. — Merci, Claude, s'écria-t-il, entraîné par la reconnaissance, en frappant amicalement sur l'épaule du brave. Rue des Tournelles! une petite maison isolée? dit-tu. C'est bien. Gaspard! Rémy? mes armes, mon cheval! — Un instant! fit Tirechappe. — Pas une minute! Blanché est entre les mains de ce bandit et tu veux que je tarde à l'aller délivrer. — Monsieur le comte, écoutez-moi. D'abord, Mlle d'Aubetyre est sous bonne garde. Et puis... — Que veux-tu dire?

— Monseigneur, le chevalier de la Vergne est un terrible adversaire; il dispose des moyens d'actions formidables... — Lui! cet abject ravisseur de femmes? — Lui. Pour une raison que j'ignore, sous un prétexte qui ne m'est pas connu, le conseil de régence a ordonné à votre retour vous seriez mis aussitôt en état d'arrestation. Votre hôtel, est surveillé nuit et jour. Avant une heure, les gens du roi seront ici. — Le roi est mort. — Les gens de Conclni, les gens de d'Épernon ou les gens du roi, c'est tout un maintenant, puisque les deux favoris de la reine sont aujourd'hui maîtres du royaume. — Mais comment sais-tu tout cela? — D'une façon bien simple; j'ai reçu moi-même l'ordre de surveiller cet hôtel. Pour rendre ma tâche plus facile l'on m'a remis cette clef, qui ouvre la petite porte du jardin et m'a permis d'arriver jusqu'à vous, sans que personne m'ait vu. — Cette clef, s'écria Gilbert, qui vit se dessiner soudain dans son esprit le visage hypocrite et blafard de Placide, qui t'a donné cette clef volée? — Qui? celui-là qui me paye pour vous espionner et que je trahis parce que je vous appartiens corps et âme. Qui? l'un des chefs d'une société mystérieuse dont le pouvoir est infini et contre laquelle de plus grands, de plus nobles, de plus puissants que vous se sont brisés; en un mot, la Compagnie de Jésus. — Ah! tu ne trompais pas Jehddah, s'écria Lusignac avec un sourire nerveux qui effraya Tirechappe lui-même. Eh bien, soit! on m'attaque, je me défendrai! — Monseigneur, vous n'avez pas un instant à perdre. Dans une demi-heure il sera trop tard. Votre retour doit être

déjà signalé. Suivez-moi: je connais à l'autre bout de Paris une hôtellerie où vous serez en sûreté. — Partons, soit! Allons délivrer Mlle d'Aubetyre. — Maintenez, ce serait plus que de l'imprudence: ce serait de la folie. — Tu crois donc que, sachant prisonnière de ce bandit, je ne vais pas courir à son secours? Ah! tout mon sang lui appartient, et, dans une heure, je sera mort ou elle sera libre. Viens, viens! — Libre! le serrez-vous vous même dans une heure? Écoutez... — Claude retour l'oreille. — Une rumeur vague, confuse, où l'on distinguait pourtant le cliquetis des armes, montait de la rue. — Il est trop tard, dit Tirechappe. Voici les gens du roi. Tenez, regardez! Il attirait Gilbert vers la fenêtre et lui montra par-delà les murs de l'hôtel une escouade de pertuisaniers qui prenait position dans la rue des Francs-Bourgeois. — Tout à coup, une idée lui vint. Il avait la clef du jardin; la rue des Rosiers n'était probablement pas fermée; on pouvait fuir par là. — Sais-nous prononcer une parole, saisissant Lusignac par le bras, il l'entraîna dans l'escalier. — Mais à peine leur pied avait-il touché le palier ou premier étage qu'une troupe d'hommes armés, montant les degrés, retentit à leurs oreilles. — D'un mouvement brusque, Claude poussa Lusignac dans la salle la plus proche et on ferma la porte. — Maintenant, monseigneur, il faut nous défendre, dit-il froidement en tirant son épée. (A suivre.)